

Pour publication immédiate

Le 5 octobre 2020

## COVID-19 (CORONAVIRUS) | AVIS À NOS CITOYENS

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Comme vous le savez sans doute, notre région est passée au niveau d'alerte 3 (zone orange) et, à cet égard, certaines mesures intermédiaires sont maintenant en vigueur. Vous pourrez en prendre connaissance en cliquant sur le lien suivant : [Gouvernement du Québec](#).

Conséquemment, Ville d'Estérel souhaite vous informer que la séance du Conseil du 16 octobre 2020 se déroulera à huis-clos. Nous vous tiendrons informés des développements en ce qui concerne la tenue des réunions subséquentes.

Le procès-verbal de cette rencontre sera comme toujours accessible sur notre site Internet <https://www.villedesterel.com/fr/Nouvelles/Proces-Verbaux/>. Il sera également possible de visionner l'enregistrement de cette séance sur <http://villedesterel.com/fr/La-Ville/Reunions--Dates/>. Nous vous invitons à communiquer avec nous si des informations complémentaires étaient nécessaires.

Veuillez noter que pour l'instant, l'hôtel de ville demeure en fonction et ouverte au public dans le plus grand respect des mesures sanitaires en vigueur.

Avec nos meilleures salutations,



Joseph Dydzak, maire